

## Fiche de synthèse issue de la dynamique participative

Pour le volet socio-économique de ce nouveau Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne (CQDW), une nouvelle méthodologie a été mise en place : un appel à projets participatif. Cette méthodologie a permis d'aboutir à la rédaction de plusieurs fiches de synthèse co-construites avec les associations, les collectifs d'habitants et les services communaux lors des différents groupes de travail organisés entre mars et avril. En effet, lors de ces différentes rencontres, tous les participants ont apporté leur expertise afin de cerner au mieux les besoins et les attentes des habitants du périmètre concerné.

Grâce à ce travail de collaboration, 14 fiches de synthèse ont été rédigées sur base des 5 thèmes principaux issus du diagnostic. En effet, pour tous les thèmes confondus, 14 priorités d'action ont été établies et pour chacune des priorités, une fiche de synthèse a été complétée.

Nous insistons sur le fait que **tout formulaire de candidature rendu devra obligatoirement référer à l'une des 14 fiches de synthèse.**

### 1. Thème principal

Thème 1	Améliorer la qualité du bâti
Thème 2	Renforcer la cohésion sociale/ Renforcer les liens humains
Thème 3	Activer l'espace public
Thème 4	Valorisation des compétences transversales/Accompagner la mise à l'emploi
Thème 5	Activer durablement l'Avenue Wielemans Ceuppens

### 2. Priorité d'action

**Priorité 2** : Sensibiliser et informer (propreté, primes,...)

### 3. Lien avec le thème principal et éventuellement avec une autre opération du CQDW/ou du quartier

Depuis plusieurs années, l'Avenue Wielemans Ceuppens souffre de nombreux maux tels que le mauvais état du bâti, l'insalubrité, l'incivilité,... Par le biais d'un processus de sensibilisation et d'information auprès des habitants de l'Avenue, nous espérons réduire ces phénomènes en les renseignant sur tous les outils existants mis à leurs dispositions.

Nous vous donnons également la possibilité de faire des liens éventuels avec les autres thématiques du CQDW. Pour que vous ayez une vision claire des différentes thématiques et de leurs priorités, veuillez-vous référer au tableau synoptique ci-dessous.

Thème 1	<u>Priorité 1</u> : Sensibiliser et informer en matière de rénovation des logements et de consommation d'énergie
	<u>Priorité 2</u> : Former les publics à la rénovation et à l'auto-rénovation
Thème 2	<u>Priorité 1</u> : Favoriser et renforcer les liens inter-associations
	<u>Priorité 2</u> : Favoriser et renforcer les liens entre habitants
Thème 3	<u>Priorité 1</u> : Animer l'espace public
	<u>Priorité 2</u> : Préserver et revitaliser l'espace public
	<u>Priorité 3</u> : Encourager la mobilité active et l'accès PMR

Thème 4	<u>Priorité 1</u> : Encourager les préformations et/ou formations professionnelles qualifiantes et/ou formation par le travail pour les publics éloignés de l'emploi ou en reconversion professionnelle
	<u>Priorité 2</u> : Favoriser l'auto-entreprenariat
	<u>Priorité 3</u> : Développer l'économie locale et solidaire
	<u>Priorité 4</u> : Accompagnement/coaching pour la valorisation des compétences transversales
Thème 5	<u>Priorité 1</u> : Animer l'Avenue Wielemans Ceuppens
	<u>Priorité 2</u> : Sensibiliser et informer (propreté, primes,...)
	<u>Priorité 3</u> : Revitaliser les espaces commerciaux (étalages, façades,...)

#### 4. Public visé

Nous rappelons que tous les projets doivent viser les habitants et usagers du périmètre concerné. Nous avons listé les différents publics visés par cette priorité.

- Les habitants précarisés et/ou mal logés de l'avenue (locataires/propriétaires)
- Propriétaires ou locataires de l'avenue
- Les habitants et usagers de l'avenue et des rues perpendiculaires
- Les écoliers

#### 5. Types d'objectifs à remplir par le(s) projet(s)

Nous énumérons ci-dessous une liste d'objectifs (cette liste n'est pas exhaustive). Vous pouvez également proposer de répondre à d'autres objectifs dans votre dossier de candidature. Toutefois, s'il s'agit de nouveaux objectifs, ils doivent être en lien avec la priorité 2 et être détaillés.

- Sensibiliser, informer et soutenir les propriétaires et les locataires en matière de rénovation
- Encourager et faciliter les travaux de rénovation
- Valoriser l'architecture existante des façades
- Mettre en valeur l'histoire de l'Avenue
- Valoriser la mémoire collective
- Initier avec les propriétaires une dynamique de l'embellissement de leurs façades
- Embellir et améliorer l'image de l'Avenue
- Travailler sur la propreté
- Renforcer des actions de sensibilisation au tri des déchets
- Travailler sur la mobilité douce
- Renforcer la convivialité de l'Avenue dans son ensemble
- Améliorer la propreté, le civisme et le respect des règles d'usages sur l'Avenue
- Faire connaître les réglementations en matière de primes
- Autre

#### 6. Enveloppe budgétaire et répartition (Personnel – investissement – Fonctionnement)

L'enveloppe globale allouée à cette thématique s'élève à 490.000 € pour toute la durée du Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne, soit de janvier 2019 à septembre 2022.

## 7. Projets envisagés

Nous énumérons ci-dessous la liste des différents projets énoncés lors des différentes réunions. Nous n'accepterons que les formulaires de candidature en lien avec ces projets.

- Organisation de courses de ramassage des déchets
- Création d'une journée « info » sur les primes à la rénovation
- Organisation de visites « maisons-exemples récemment rénovées »
- Augmentation de la verdurisation dans l'Avenue
- Plateforme informative et interactive en matière de rénovation
- Faire un/des nettoyage(s) collectif(s) pour lutter contre la dégradation de l'Avenue
- Formation donnée par les associations spécialisées dans le bâtiment

## 8. Profil des porteurs potentiels/des partenaires potentiels

Nous listons ci-dessous les différents porteurs et partenaires potentiels pour ces projets précédemment listés.

- Comité de quartier
- ASBL
- Services communaux

Partenaires potentiels :

- Bruxelles-Propreté

## 9. Conditions de réussite

Nous listons ci-dessous une liste de différentes conditions de réussite permettant de mener au mieux votre projet.

- Communication proactive et ciblée en fonction des publics visés
- Encadrement/Accompagnement des publics
- Adéquation entre le projet et les besoins/attentes du public-cible
- Coordination avec les associations travaillant avec les publics visés
- Coordination des partenaires du projet
- Le cas échéant, détermination claire du rôle de chaque partenaire via un accord de collaboration (modèle fourni)
- Mixité des publics (genre, âge, culture, niveau socioéconomique)
- Lien avec projet bi-communal initié dans le CRU par les communes de Saint-Gilles et de Forest
- Prise en considération de l'existant

## 10. Types d'indicateurs

Nous énumérons ci-dessous différents indicateurs permettant d'évaluer les projets. Cette liste n'est pas exhaustive. Dès lors, vous pouvez également proposer d'autres indicateurs dans votre formulaire de candidature.

- Mixité des publics (genre, âge, culture, socioéconomique)



COMMUNE DE FOREST I GEMEENTE VORST  
CONTRAT DE QUARTIER DURABLE I DUURZAAM WIJKCONTRACT  
WIELS-SUR-SENNE I WIELS AAN ZENNE

---



- Taux de fréquentation stable ou en augmentation lors d'activités
- Augmentation des façades rénovées
- Augmentation des demandes de primes
- Autre